

VILLE D'ARBOIS
DEPARTEMENT DU JURA

DEL 25.09.15-01

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 15 SEPTEMBRE 2025

Nb de membres du Conseil municipal : 23	<u>PRESENTS</u> : Mme DEPIERRE Maire, Mme REGALDI, M. POULET, Mme BUGADA, M. CHUARD, Mme BRIOT-GADIOZ, Adjoints, Mme BOUDRY, conseillère municipale déléguée, Mmes GRESSER, CALONNE, BAILLY, M. MOLIN, Mme PINGAT-CHANEY, MM. MARTI, MEYNIER, Mme VERNIER, MM. JABER, ROBERGET, conseillers municipaux. <u>ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR</u> : M. PETIGNY pouvoir à Mme GRESSER M. TAUBATY pouvoir à Mme REGALDI Mme LAMY pouvoir à M. ROBERGET Mme CHATEAU pouvoir à Mme BRIOT-GADIOZ M. BRUNIAUX pouvoir à Mme PINGAT-CHANEY Mme HALLE pouvoir à Mme BOUDRY <u>SECRETAIRE DE SEANCE</u> : M. MARTI
Nb de conseillers en exercice : 23	
Nb de conseillers présents participants au vote : 17	
Nb de procurations : 6	
Convocation du : 09/09/2025	

DÉLIBÉRATION N° 01 :

Retrait dans son intégralité de la délibération DEL25.07.10- 03 autorisant Mme la Maire à mettre en vente le bâtiment de la « Maison Vercel »

Madame la Maire expose à l'assemblée que suite à la transmission au contrôle de légalité de la délibération DEL25.07.10- 03, autorisant Mme la Maire à mettre en vente le bâtiment de la « Maison Vercel », la Préfecture du Jura a écrit à la commune pour lui signifier que certaines dispositions étaient entachées d'illégalité.

Après avoir envisagé de faire une délibération modificative proposant le retrait des dispositions concernées et la modification d'une autre, Madame la Maire propose de finalement la retirer en totalité.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de,

- **RETIRER** dans son intégralité la délibération DEL 25.07.10-03 du 10 juillet 2025 autorisant Mme la Maire à mettre en vente le bâtiment de la « Maison Vercel ».

Pour copie certifiée conforme à l'original,
Arbois, le 19 septembre 2025

La Maire,



Valérie DEPIERRE

Le Secrétaire de Séance,

François MARTI